
Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 12 décembre 2023, à 18 H 45, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 6 décembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, HOLBE Francis, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CASTELL Jean-François, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, BAUW Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELPLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FLAHAUT Karine, FLAJOLET André, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HEUGUE Éric, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, DELATTRE Philippe, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, IDZIAK Ludovic donne procuration à LECONTE Maurice, PÉDRINI Léo donne procuration à DE CARRION Alain, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à FOUCAULT Gregory, DUPONT Jean-Michel donne procuration à VIVIER Ewa, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, ANTKOWIAK Corinne donne procuration à SWITALSKI Jacques, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à LEMOINE Jacky, DELETRE Bernard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, DISSAUX Thierry donne

procuration à VERDOUCQ Gaëtan, DUMONT Gérard donne procuration à DAGBERT Julien, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FIGENWALD Arnaud donne procuration à LEFEBVRE Nadine, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MAESELE Fabrice donne procuration à PAJOT Ludovic, MERLIN Régine donne procuration à MARGEZ Maryse, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, RUS Ludivine donne procuration à DEMULIER Jérôme, SAINT-ANDRÉ Stéphane donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DELECOURT Dominique, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DERLIQUE Martine, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, MILLE Robert, PICQUE Arnaud, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Madame OPIGEZ Dorothée est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
12 décembre 2023

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE – CONSTRUCTION DE LA CITÉ DE LA
MUSIQUE ET DE LA DANSE - PROGRAMMATION TECHNIQUE ET
FINANCIERE DES SITES DE BÉTHUNE ET DE BRUAY

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire

Enjeu : Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle

Par délibération n°2016/CC192 en date du 14 décembre 2016, le Conseil communautaire a approuvé le transfert de l'activité et du personnel des conservatoires de danse et de musique des communes de Béthune et de Bruay-La-Buissière au 1er septembre 2017, au titre de la mise en œuvre de l'intérêt communautaire relatif au conservatoire intercommunal d'enseignement artistique.

La Communauté d'Agglomération souhaite que le conservatoire devienne un lieu de décloisonnement des pratiques et de mixité sociale, ouvert sur son environnement.

La Communauté d'Agglomération souhaite faire du conservatoire communautaire de musique et de danse à la fois un pôle d'excellence dans le cadre de ses missions éducatives et diplômantes, et un lieu ressource au service des structures musicales et chorégraphiques du territoire.

Elle souhaite s'appuyer sur cet équipement structurant pour développer une activité culturelle « hors-les-murs » sur l'ensemble du territoire, en lien avec les harmonies et sociétés musicales du territoire, notamment celles réunies au sein de l'association CREMA et ce, dans un souci d'égal accès des habitants à l'offre culturelle.

Considérant que les lieux dans lesquels sont aujourd'hui dispensés les missions d'enseignement de la musique et de la danse ne sont plus adaptés à l'exercice de ces pratiques et aux nouveaux usages d'un tel équipement. Les bâtiments principaux du conservatoire à BETHUNE comme à BRUAY-LA-BUISSIÈRE sont vétustes, énergivores, inadaptés à l'usage et n'offrent pas les surfaces nécessaires. Il est donc nécessaire d'occuper d'autres locaux ce qui engendre des difficultés liées à la dispersion (8 bâtiments en tout) et des frais de location.

Considérant le projet affirmé dans le projet de territoire de créer une « Cité de la Musique et de la Danse » constituée de 2 nouveaux bâtiments regroupant les activités du

conservatoire, l'un à Béthune, localisé sur une friche urbaine rue de Lille à côté de la salle Louchart et l'autre à Bruay, localisé au sein de l'écoquartier Alouettes, rue Briquet.

Des études de programmation ont été réalisées afin de préciser le besoin et de définir le contenu du projet en termes de surfaces et d'organisation. Le projet prévoit un bâtiment de 3859 m² de surface de plancher pour Béthune avec un auditorium et de 2609 m² pour Bruay pour un montant total de 22,1M €HT.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 29 novembre 2023, il est proposé à l'Assemblée d'adopter la programmation financière, architecturale et technique de cette opération. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le programme de l'opération et l'enveloppe financière prévisionnelle estimés à 22,1M €HT pour le projet de créer une « Cité de la Musique et de la Danse » constituée de 2 nouveaux bâtiments regroupant les activités du conservatoire, l'un à Béthune, localisé sur une friche urbaine rue de Lille à côté de la salle Louchart et l'autre à Bruay, localisé au sein de l'écoquartier Alouettes, rue Briquet, selon les budgets prévisionnels ci-joints.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **10 JAN. 2024**

Et de la publication le : **10 JAN. 2024**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien



DAGBERT Julien

CITE DE LA DANSE ET DE LA MUSIQUE SITE DE BETHUNE

ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE

FONCIER ET TAXES DIVERS		Faisabilité octobre 2023
Achat du terrain ou du bâtiment		A définir HT
Frais de notaire	<i>Honoraires et frais réglementés</i>	A définir HT
Droit et taxes divers		A définir HT
Permis de construire, taxes divers		30 000,00 € HT
Montant du Foncier		30 000,00 € HT

PRESTATION INTELLECTUELLES ET FRAIS DIVERS		Faisabilité octobre 2023
Maîtrise d'ouvrage	<i>Frais internes</i>	- € HT
Mandat	<i>Frais internes</i>	- € HT
Conduite d'opération	<i>Frais internes</i>	- € HT
P1 Programmation		
Programmation		19 788,25 € HT
Géomètre		5 000,00 € HT
Géotechnique - Etude de sol		35 000,00 € HT
Etude de faisabilité Géothermie		25 000,00 € HT
AMO BIM		- € HT
Maquette BIM Bât		- € HT
P2 Procédures		
Assistance spécialisées (Assistance CONCOURS)		15 330,00 € HT
Frais liés à la consultation		
- Frais de publicité	<i>MOE-CT-SPS-SSI-OPC- ...</i>	1 000,00 € HT
- Frais de jury et indemnité	<i>Env 500 € par inter/0,5 jour</i>	2 500,00 € HT
Frais de concours = 5 candidats à 30 000€ (déduction sur Honoraire Titulaire)		150 000,00 € HT
P3 Etudes		
Etude sureté sécurité public		12 000,00 € HT
Etude de mobilité		- € HT
Etude de Flux		- € HT
Dossier ICPE		- € HT
Diagnostic archéologique		- € HT
Maîtrise d'œuvre	<i>Base MOP</i>	10,0% 1 085 905,00 € HT
	<i>Mission Compl</i>	Forf - € HT
		HT
Contrôle Technique		30 000,00 € HT
Coordination SPS		10 000,00 € HT
Coordination SSI		8 000,00 € HT
Coordination travaux (OPC)	1,0%	108 590,50 € HT
Autres : AQCPA, ...		- € HT

P4 Consultation TRX			
Frais liés à la consultation des entreprises			
- Frais de publicité			1 000,00 € HT
- Frais de commissions	Frais internes		- € HT
Assurance Tous Risques Chantier	% des travaux	0,5%	50 970,00 € HT
Assurance dommages-ouvrage	% des travaux	0,5%	50 970,00 € HT
P5 Travaux			
Frais de Huissier			2 000,00 € HT
Géotechnique - Mission G4			20 000,00 € HT
Autres (ex : bornage géomètre)			- € HT
P6 Réception - GPA			
Assistance spécialisées (Assistance Réception)			- € HT
Vérification réglementaire			6 000,00 € HT
Montant des Prestations intellectuelles et frais divers			1 639 053,75 € HT

PROVISIONS POUR ALEAS / TOLERANCE			Faisabilité octobre 2023
Taux de tolérance du Maître d'œuvre sur Trx	Phase Etudes	3%	325 771,50 € HT
Taux de tolérance du Maître d'œuvre sur Trx	Phase Travaux	3%	325 771,50 € HT
Aléas réserve		1%	54 295,25 € HT
Montant des Aléas et Tolérance			705 838,25 € HT

PROVISIONS POUR ACTUALISATION ET REVISION			Faisabilité octobre 2023
Révisions : Prestations Intellectuelles	MOE	3,0%	32 577,15 € HT
	CT	3,0%	900,00 € HT
	SPS	3,0%	300,00 € HT
	SSI	3,0%	240,00 € HT
	OPC	3,0%	3 257,72 € HT
	Autres		10 000,00 € HT
Révisions : Travaux		3,0%	325 771,50 € HT
Montant des Actualisations et des révisions			373 046,37 € HT

TRAVAUX			Faisabilité octobre 2023
Travaux construction (scénario 1)			
Bâtiment			10 194 000,00 € HT
VRD conservatoire			525 050,00 € HT
VRD parc (hors budget prestation à charge ville)			- 1 825 000,00 €
Branchements concessionnaires			40 000,00 € HT
Fondations spécifiques / dépollutions / ...	etudes en cours		100 000,00 € HT
Montant des Travaux			10 859 050,00 € HT

<u>MOBILIERS ET EQUIPEMENTS</u>		Faisabilité octobre 2023
provision mobilier		141 500,00 € HT
provision informatique		75 100,00 € HT
provision équipement musical + studio enregistrement		160 000,00 € HT
provision auditorium		62 000,00 € HT
Montant du mobiliers et équipements		438 600,00 € HT

<u>FRAIS FINANCIERS</u>		Faisabilité octobre 2023
Sans Objet		- € HT
Montant des frais financiers		- € HT

Enveloppe financière prévisionnelle **14 045 588,37 € HT**

Arrondi à **14 000 000,00 € HT**

montant TTC **16 800 000,00 € TTC**

Mise à jour le
mercredi 29 novembre 2023

CITE DE LA DANSE ET DE LA MUSIQUE SITE DE BRUAY

ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE

FONCIER ET TAXES DIVERS		Faisabilité octobre 2023
Achat du terrain ou du bâtiment		- € HT
Frais de notaire	<i>Honoraires et frais réglementés</i>	- € HT
Droit et taxes divers		A définir HT
Permis de construire, taxes divers		30 000,00 € HT
Montant du Foncier		30 000,00 € HT

PRESTATION INTELLECTUELLES ET FRAIS DIVERS		Faisabilité octobre 2023
Maîtrise d'ouvrage	<i>Frais internes</i>	- € HT
Mandat	<i>Frais internes</i>	- € HT
Conduite d'opération	<i>Frais internes</i>	- € HT
P1 Programmation		
Programmation		20 000,00 € HT
Géomètre		5 000,00 € HT
Géotechnique - Etude de sol		30 000,00 € HT
Etude de faisabilité Géothermie		25 000,00 € HT
Diagnostic amiante, plomb, ...		- € HT
Investigations complémentaires		2 500,00 € HT
AMO BIM		- € HT
Maquette BIM Bât		- € HT
P2 Procédures		
Assistance spécialisées (Assistance CONCOURS)		20 000,00 € HT
Frais liés à la consultation		
- Frais de publicité	<i>MOE-CT-SPS-SSI-OPC- ...</i>	1 000,00 € HT
- Frais de jury et indemnité	<i>Env 500 € par inter/0,5 jour</i>	2 500,00 € HT
Frais de concours = 5 candidats à 25 000€ (déduction sur Honoraire Titulaire)		125 000,00 € HT
P3 Etudes		
Etude sureté sécurité public		12 000,00 € HT
Etude de mobilité		- € HT
Etude de Flux		- € HT
Dossier ICPE		- € HT
Diagnostic archéologique		- € HT
Maîtrise d'œuvre	<i>Base MOP</i>	10,0% 613 807,50 € HT
	<i>Mission Compl</i>	Forf HT
		HT
Contrôle Technique		25 000,00 € HT
Coordination SPS		10 000,00 € HT
Coordination SSI		8 000,00 € HT
Coordination travaux (OPC)	1,0%	61 380,75 € HT
Autres : AQCPA, ...		- € HT

P4 Consultation TRX			
Frais liés à la consultation des entreprises			
- Frais de publicité			1 000,00 € HT
- Frais de commissions	Frais internes		- € HT
Assurance Tous Risques Chantier	% des travaux	0,5%	28 518,38 € HT
Assurance dommages-ouvrage	1% des travaux	0,5%	28 518,38 € HT
P5 Travaux			
Frais de Huissier			2 000,00 € HT
Géotechnique - Mission G4			20 000,00 € HT
Autres (ex : bornage géomètre)			- € HT
P6 Réception - GPA			
Assistance spécialisées (Assistance Réception)			- € HT
Vérification réglementaire			6 000,00 € HT
Montant des Prestations intellectuelles et frais divers			1 047 225,00 € HT

PROVISIONS POUR ALEAS / TOLERANCE			Faisabilité octobre 2023
Taux de tolérance du Maître d'œuvre sur Trx	Phase Etudes	3%	184 142,25 € HT
Taux de tolérance du Maître d'œuvre sur Trx	Phase Travaux	3%	184 142,25 € HT
Aléas réserve		1%	30 690,38 € HT
Montant des Aléas et Tolérance			398 974,88 € HT

PROVISIONS POUR ACTUALISATION ET REVISION			Faisabilité octobre 2023
Révisions : Prestations Intel	MOE	3,0%	18 414,23 € HT
	CT	3,0%	750,00 € HT
	SPS	3,0%	300,00 € HT
	SSI	3,0%	240,00 € HT
	OPC	3,0%	1 841,42 € HT
			HT
Révisions : Travaux		3,0%	184 142,25 € HT
Montant des Actualisations et des révisions			205 687,90 € HT

TRAVAUX			Faisabilité octobre 2023
Travaux construction			
Bâtiment			5 703 675,00 € HT
VRD parking (hors budget a charge de la ville)			408 000,00 € HT
VRD parcelle sud			294 400,00 €
option ombrière solaire (hors budget a charge de la ville)			147 000,00 €
Branchements concessionnaires			40 000,00 € HT
Fondations spécifiques / ...	provisions etudes en cours		100 000,00 € HT
Montant des Travaux			6 138 075,00 € HT

MOBILIERS ET EQUIPEMENTS		Faisabilité octobre 2023
provision mobilier		125 500,00 €
provision informatique		40 300,00 € HT
provision équipement musical		30 000,00 €
Montant du mobiliers et équipements		195 800,00 € HT

FRAIS FINANCIERS		Faisabilité octobre 2023
Sans Objet		- € HT
Montant des frais financiers		- € HT

Enveloppe financière prévisionnelle **8 015 762,77 € HT**

Arrondi à **8 100 000,00 € HT**

montant TTC **9 720 000,00 € TTC**

Mise à jour le
mercredi 29 novembre 2023